



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 24 novembre 2015

Monsieur le Président,

Par la présente nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Justice au sujet de la radicalisation en milieu pénitentiaire.

D'après un article paru aujourd'hui sur lequotidien.lu, le vice-président de la Shoura, Jean-Luc Karleskind se dit inquiet d'un risque de radicalisation à la prison de Schrassig. Il donne à considérer que quelque 200 musulmans sont actuellement incarcérés au Luxembourg, mais ceux-ci sont mal encadrés et dès lors exposés à la radicalisation.

Il a de même invité le gouvernement à mettre en place un numéro vert auprès duquel les parents ou proches de personnes en voie de radicalisation puissent trouver une première écoute. Sur ce point, il rejoint donc les revendications de notre groupe politique.

C'est dans ce contexte que nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice :

- Monsieur le Ministre partage-t-il les craintes du vice-président de la Shoura quant au risque de radicalisation à la prison de Schrassig ? Dispose-t-il d'informations concrètes à ce sujet ?
- Comment le gouvernement entend-il parer à cette radicalisation ?
- Qu'en est-il de la mise en place d'un numéro vert à l'attention de parents ou de proches de personnes en voie de radicalisation ou radicalisées ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm
Députée

Gilles Roth
Député